

La rentrée scolaire est reportée

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / LA RÉDACTION

26 août 2021

13 septembre. C'est la date de la rentrée scolaire en Guadeloupe. Une décision du gouvernement qui entérine la demande des autorités, des élus et des syndicats locaux.

La rentrée scolaire en Guadeloupe a été reportée au 13 septembre. Le gouvernement a pris cette décision à la suite du Conseil de défense et du conseil des ministres qui se sont tenus à l'Élysée le 25 août dernier. Ce report était demandé par les présidents de Région et du Département, des maires de Guadeloupe, des syndicats, de la rectrice et du préfet, en raison de l'aggravation de la crise sanitaire sur le territoire. Lors d'une réunion qui a réuni le 2 septembre le rectorat, les collectivités, les syndicats et les parents d'élèves, il a été décidé que l'accueil des élèves s'effectuera entre le 13 et le 24 septembre. Des entretiens individuels seront organisés au niveau de l'école maternelle afin de dresser un état des lieux de l'enseignement à distance. Les élèves seront accueillis par groupes de cinq, uniquement le matin. Il n'y aura pas de restauration scolaire. Collégiens et lycéens débiteront en distanciel. Le protocole sanitaire complet des établissements est encore en discussion. Toutefois, les autorités ont déjà décidé que les cours d'EPS ne seront pas dispensés à la rentrée. Les classes fermeront pendant sept jours dès le premier cas de Covid. La SNES-FSU reproche toutefois au gouvernement le report tardif de la rentrée, la non-considération du difficile accès à l'eau dans de nombreuses écoles et les inégalités dans l'équipement numérique.

Demande d'aide à l'État

Le syndicat demande à l'État d'accorder plus de moyens financiers à l'éducation en Guadeloupe. *"Je préfère qu'on perde une ou deux semaines plutôt que des élèves perdent la vie "*, a indiqué de son côté Ary Chalus, président de Région, afin de justifier le report de la rentrée. Les parlementaires Victoire Jasmin, Victorin Lurel et Hélène Vainqueur-Christophe ont conjointement réclamé eux aussi le report de la rentrée

scolaire. Ary Chalus a proposé dans le cadre d'un rattrapage des cours, que le calendrier scolaire soit aménagé en fonction des vacances scolaires spécifiques aux Antilles. Proposition contestée. l'Académie, l'État et la Région ont mis en place une cellule au niveau des lycées afin de réfléchir et de mettre en place des moyens informatiques qui permettront une continuité pédagogique en distanciel. Ary Chalus et son homologue de Martinique Serge Letchimy ont également écrit au Premier Ministre afin d'obtenir une aide financière de l'État.